

## LE SISAM PRÉPARE LA RENTRÉE 2017

Chers parents,

Comme chaque année, nous profitons de la sortie de notre Flash info pour vous faire part des évolutions qui vont avoir lieu pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sur le territoire de Sciez, Anthy et Margencel :

### UN PROGRAMME DE SÉJOUR RICHE POUR CET ÉTÉ 2017

Le SISAM travaille un programme de vacances avec l'ABCJ afin de rendre accessibles les séjours aux revenus des familles et permettre à chaque enfant de partir au moins une fois en vacances.

L'ABCJ, cette année vous propose les séjours suivants :

- Ancey Express pour les 12-14 ans du 3 au 7 juillet ; Tarifs de 11 € à 122 €
- Méditerranée à La Garde pour les 8-17 ans du 10 au 20 juillet ; Tarifs de 96 € à 506 €
- Premier Départ à la Chapelle d'Abondance pour les 6-9 ans du 24 au 28 juillet; Tarifs de 48 € à 258 €
- Cap Nature à Saint-Julien en Vercors pour les 8-12 ans du 21 au 28 août ; Tarif de 65 € à 475 €

**Pour s'inscrire contacter l'ABCJ au 04 50 72 34 40**  
**Le détail des séjours est disponible sur le site :**  
[www.associationbcj.fr](http://www.associationbcj.fr)

### PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE

#### 1- MAINTIEN DES RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Lors des commissions rythmes scolaires\* réalisées au cours de cette année, nous avons échangé sur les répercussions des rythmes irréguliers sur les enfants ainsi que sur les apports transmis par les activités périscolaires. Tenant compte de ces constats et des contraintes suivantes : souhait de ne pas allonger la pause du midi ainsi que la journée de l'enfant après 16h30, de garder le même fonctionnement entre maternelles et élémentaires, de maintenir les transports scolaires à 16h30, de créer une équipe d'animateurs polyvalents, de limiter les temps

de garderie; nous avons réalisé une demande de dérogation pour reconduire l'organisation actuelle.

#### 2- ÉVOLUTION POUR LA RENTRÉE 2017.

- Positionnement sur chaque établissement scolaire d'un référent école pour les actions périscolaires permettant d'être un relais pour les parents et enseignants.
- Création d'un passeport pour les activités périscolaires permettant d'informer et de valoriser le parcours culturel dont bénéficient les enfants y participant.
- Renouvellement du programme des activités périscolaires afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités sur cette année scolaire 2017-2018.

### NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2017

- Afin de permettre aux associations de recruter et de former les animateurs nécessaires pour accueillir vos enfants, il vous est demandé de les inscrire avant le **30 juin** pour les accueils de la rentrée 2017.
- Afin d'éviter les trop grands nombres de modifications d'inscription sur la période de la rentrée nous vous informons qu'aucun remboursement ne sera accepté pour les accueils du mois de septembre ainsi que pour les activités périscolaires. Il vous est donc demandé de bien vous assurer de votre besoin de garde avant d'effectuer toute inscription.

**Cette année le SISAM participe à hauteur de 829 585 € pour le bon fonctionnement des accueils proposés.**

\*La commission rythmes scolaires est composée de représentants d'élus, de parents, d'enseignants, d'associations, de l'éducation nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**Nous vous remercions pour votre attention et vous souhaitons de très bonnes vacances pour vous et vos enfants.**

Gérard Baudet  
Vice-président à l'Animation

Fatima Bourgeois  
Présidente du SISAM

Jennifer Jacquier  
Vice-présidente aux Finances

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

## LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT OUVERTS AUX ENFANTS HABITANT OU SCOLARISÉS SUR LES ÉCOLES D'ANTHY, SCIEZ ET MARGENCEL.

- La date limite d'inscription pour les accueils de la rentrée 2017 est fixée au 30 juin 2017. Passé ce délai une demande de dérogation devra être demandée au SISAM par mail à [information.sisam@gmail.com](mailto:information.sisam@gmail.com).
- Afin de remédier au très grand nombre de désinscriptions sur la rentrée, toutes les inscriptions sur le mois de septembre seront facturées.
- Les demandes de désinscription devront être faites 7 jours avant le début de l'activité pour prétendre à un remboursement (hors TAP et mois de septembre).
- Les inscriptions aux TAP sont annuelles, aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année sauf pour raison médicale ou de déménagement.
- Les frais de dossier sont fixés à 10 €.
- Pour tous les accueils un paiement mensuel vous sera proposé.
- Chaque année, les familles devront remplir un dossier d'inscription composé d'une fiche de renseignements et d'une fiche sanitaire de liaison auprès des opérateurs concernés. À tout moment, des justificatifs de domicile peuvent être

- demandés. Tout changement de situation des familles devra être signalé. Nous rappelons que, pour des mesures de sécurité, les familles doivent être joignables à tout moment et prévenir systématiquement en cas de retard.
- Toute absence non justifiée par un certificat médical ou une attestation de déménagement sera facturée.
- Afin d'adapter le coût des accueils de loisirs aux revenus des familles, les tarifs sont modulés en fonction des ressources des familles sur la base du Quotient Familial de la CAF/MSA. Les opérateurs disposent d'un accès CAFPRO ainsi les familles déjà allocataires pourront voir leur QF réactualisé lors des inscriptions.
- Les familles des enfants en dérogation scolaire bénéficient des tarifs appliqués aux habitants des communes du SISAM (pour le périscolaire) mais devront payer le tarif extérieur pour toute inscription à un séjour de vacances.
- Un tarif spécifique de 12.5 € par demi-heure et par famille sera facturé aux parents récupérant leurs enfants après l'heure de fin d'accueil. Si ces retards sont réguliers, une procédure d'exclusion pourra être appliquée.
- Les familles ayant besoin d'un accueil spécifique pour leur enfant en situation de handicap pourront faire une demande d'inscription deux mois avant le début de l'accueil de loisirs directement auprès de l'association.

## PLANNINGS DES ÉCOLES POUR LA RENTRÉE 2017

### LE PLANNING HEBDOMADAIRE DE L'ÉCOLE DE MARGENCEL

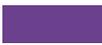
HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 / 8H30	ALAE	ALEA	ALEA	ALEA	ALEA
8H30 / 11H30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11H30 / 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	ALSH	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 / 15H00	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
15H00 / 16H30		Activités périscolaires			Activités périscolaires
16H30 / 18H30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

### LE PLANNING HEBDOMADAIRE DE L'ÉCOLE DES BUCLINES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 / 8H20	ALAE	ALEA	ALEA	ALEA	ALEA
8H20 / 11H20	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11H20 / 13H20	Pause méridienne	Pause méridienne	ALSH	Pause méridienne	Pause méridienne
13H20 / 14H50	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
14H50 / 16H20		Activités périscolaires			Activités périscolaires
16H20 / 18H30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

### LE PLANNING HEBDOMADAIRE DE L'ÉCOLE D'ANTHY-SUR-LÉMAN ET DE L'ÉCOLE DES CRÊTS

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 / 8H30	ALAE	ALEA	ALEA	ALEA	ALEA
8H30 / 11H30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11H30 / 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	ALSH	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 / 15H00	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
15H00 / 16H30	Activités périscolaires			Activités périscolaires	
16H30 / 18H30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

 Accueil de Loisirs Associé à l'école

 ÉCOLE

 Pause méridienne

 Activités périscolaires

 Accueil de Loisirs sans Hébergement

# PRÉSENTATION DES ACCUEILS

## L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE « ALAE »

• Inscription auprès de l'Association Bas Chablais et Jeunes pour Anthy et Margencel et du Foyer Culturel pour Sciez.

Horaires : le matin 7h30 – 8h30 et le soir 16h30 – 18h30

TARIFS	QF	HEURE INCOMPRÉHENSIBLE 7H30 - 8H30 / 16H30 - 17H30	PUIS 1/2 HEURE
T1	0 À 350 €	1,6 €	0,80 €
T2	351 À 606 €	2,0 €	1,00 €
T3	607 À 800 €	2,4 €	1,20 €
T4	801 À 1200 €	2,7 €	1,40 €
T5	1201 À 1600 €	3,25 €	1,63 €
T6	1601 À 1800 €	3,55 €	1,78 €
T7	PLUS DE 1800 €	3,85 €	1,93 €

Pour information l'heure du matin (7h30-8h30) et la première heure du soir (16h30-17h30) sont indivisibles et dues quel que soit le temps de présence effectif. Au-delà des heures incompressibles (après 17h30), la facturation s'effectue à la ½ heure.

## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES « TAP »

• Suite à la réforme des rythmes scolaires, le SISAM et la commission rythmes scolaires\* ont créé un temps d'activités périscolaires deux fois par semaine de 1h30 (voir tableau). Ce temps a pour objectif de faire découvrir tout au long de l'année des activités sportives, culturelles et artistiques de qualité aux enfants inscrits. Pour que l'enfant bénéficie de ce parcours culturel, une inscription à l'année est demandée. Possibilité de s'inscrire à un seul temps ou aux deux temps de la semaine. Les inscriptions en cours d'année ne seront acceptées qu'en début de cycle (période entre deux vacances scolaires) si des places restent disponibles.

TARIFS	QF	TARIF ANNUEL POUR LES DEUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	TARIF ANNUEL POUR UN TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
T1	0 À 350 €	60 €	30 €
T2	351 À 606 €	80 €	40 €
T3	607 À 800 €	100 €	50 €
T4	801 À 1200 €	120 €	60 €
T5	1201 À 1600 €	148 €	74 €
T6	1601 À 1800 €	172 €	86 €
T7	PLUS DE 1800 €	194 €	97 €

Suite à plusieurs retours sur les tarifs des TAPS, nous informons les parents que le tarif payé par les familles ramené à l'heure est compris entre 0.57 € et 1.83 € soit un coût bien inférieur à un accueil ALAE.

Possibilité de mensualiser les paiements sur 10 mois.

Inscription auprès de l'Association Bas Chablais et Jeunes pour Anthy et Margencel et du Foyer Culturel pour Sciez.

\*La commission rythmes scolaires est composée de représentants d'élus, de parents, d'enseignants, d'associations, de l'éducation nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI « ALSH MERCREDI »

• Inscription auprès de l'Association Bas Chablais et Jeunes pour Anthy et Margencel et du Foyer Culturel pour Sciez.

Horaires : 11h30 – 17h30, une garderie est ensuite proposée de 17h30 à 18h30.

Les enfants seront récupérés auprès des enseignants à 11h30.

Les familles titulaires de Bons CAF pourront déduire le montant de l'aide des tarifs affichés ci-dessous.

TARIFS	QF	TARIF MERCREDI 11H30 – 17H30	TARIF GARDERIE À PARTIR DE 17H30
T1	0 À 350 €	7 €	0,80 €
T2	351 À 606 €	9 €	1,00 €
T3	607 À 800 €	10 €	1,20 €
T4	801 À 1200 €	10,5 €	1,40 €
T5	1201 À 1600 €	12,20 €	1,63 €
T6	1601 À 1800 €	13,30 €	1,78 €
T7	PLUS DE 1800 €	14,30 €	1,93 €

## L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES « ALSH VACANCES » 3 - 11 ANS

Deux accueils de loisirs sont ouverts aux familles des trois communes du SISAM. Vous avez donc le choix d'inscrire votre enfant sur l'un des accueils suivants :

- **L'ALSH d'Anthy est ouvert de 7h30 à 18h30** durant toutes les vacances scolaires, fermeture entre Noël et le jour de l'an et le mois d'août, inscription auprès de l'Association Bas Chablais et Jeunes. Inscription à la journée ouverte aux familles des trois communes.
- **L'ALSH de Sciez est ouvert de 7h30 à 18h30** pendant toutes les vacances scolaires à l'exception des vacances de fin d'année. Inscription auprès du Foyer Culturel de Sciez.

TARIFS	QF	TARIF JOURNÉE 8H30 – 17H30	TARIF PAR ½ HEURE DE GARDERIE AVANT 8H30 ET APRÈS 17H30
T1	0 À 350 €	13,50 €	0,80 €
T2	351 À 606 €	14,50 €	1,00 €
T3	607 À 800 €	15,50 €	1,20 €
T4	801 À 1200 €	15,50 €	1,40 €
T5	1201 À 1600 €	18,00 €	1,63 €
T6	1601 À 1800 €	19,50 €	1,78 €
T7	PLUS DE 1800 €	22 €	1,93 €

Les familles titulaires de bons CAF pourront déduire le montant de l'aide des tarifs affichés ci-dessus.

Les tarifs de ce tableau sont à destination des familles domiciliées sur Sciez, Anthy et Margencel.

### LES SÉJOURS

L'association Bas Chablais et Jeunes propose tout au long de l'année des séjours de découverte et de loisirs aux enfants et jeunes des trois communes. Le programme est disponible sur le site internet de l'association.

### L'ANIMATION JEUNESSE 10 - 17 ANS

L'association Bas Chablais et Jeunes propose plusieurs actions au cours de l'année aux jeunes de 10 à 17 ans des trois communes :

- Des locaux jeunes sont ouverts en périodes scolaires sur chaque commune les mardis, jeudis et vendredis en soirée ainsi que les mercredis et samedis de 14h à 18h30.
- Un programme d'activités varié et dynamique est proposé sur les vacances scolaires.

### CRÈCHE INTERCOMMUNALE 0 – 4 ANS

#### « LES COCCINELLES »

Une crèche de 60 places est ouverte aux habitants des trois communes du SISAM

**Adresse :** chemin des Hutins vieux 74140 Sciez

**Fréquence d'ouverture :** du lundi au vendredi

**Horaires :** de 7h00 à 18h30.

Inscription auprès de l'association Bas Chablais et Jeunes

Une commission d'attribution des places se réunit chaque année courant du mois d'avril.

## COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



**ABCJ** (Association Bas Chablais et Jeunes)

- Adresse : 670 avenue de sciez, 74140 SCIEZ SUR LEMAN
- Tel : 04 50 72 34 40
- Site : [www.associationbcj.fr](http://www.associationbcj.fr)



**FOYER CULTUREL DE SCIEZ**

- Adresse : 184 Route d'Excenevex, 74140 Sciez
- Tel : 04 50 72 70 47
- Site : [www.foyculturel-sciez.fr](http://www.foyculturel-sciez.fr)



Si vous souhaitez signaler un problème sur les accueils, veuillez adresser votre demande à Mme Bourgeois, Présidente du SISAM.



SISAM – Syndicat Intercommunal Sciez Anthy Margencel  
135 chemin des Hutins Vieux – 74140 Sciez-Sur-Léman  
[information.sisam@gmail.com](mailto:information.sisam@gmail.com)  
Coordinateur du SISAM : Benoît NONNE : 06.74.02.75.72